

Assemblée générale de la fédération du Crédit Mutuel de Bretagne

Sous le signe de la confiance et de l'engagement

Brest, le 2 juillet 2020 - L'Assemblée générale du Crédit Mutuel de Bretagne, qui s'est déroulée avant-hier en audioconférence, compte tenu des restrictions sanitaires, a été l'occasion pour Jean-Pierre Denis de revenir sur les derniers mois, si particuliers, et d'effectuer un point d'étape. Au cours de cette Assemblée générale, le Président du Crédit Mutuel Arkéa et du CMB a par ailleurs vu le renouvellement pour 3 ans de son mandat d'administrateur de la fédération bretonne, dans le cadre d'un vote organisé à bulletins secrets. Jean-Pierre Denis a ainsi recueilli 98 % des suffrages exprimés : une très forte marque de confiance et de soutien adressée par les Président de caisses locales du Crédit Mutuel de Bretagne.

Si l'activité économique reprend aujourd'hui peu à peu et qu'il est difficile de mesurer à ce stade toutes les conséquences de cette 'mise sous cloche' de l'économie, Jean-Pierre Denis a souhaité partager avec les élus quelques enseignements essentiels de cet épisode de crise inédit : *"Le CMB et, plus globalement, le groupe Arkéa ont fait, une fois encore, la démonstration de leur solidité, de leur capacité à affronter l'épreuve, à rebondir et à maintenir avec un haut niveau de prestation les activités essentielles au sens de la réglementation bancaire".* Autre enseignement clé : *« la pertinence de notre organisation décentralisée, au plus près du terrain, nous permettant de financer et d'accompagner les sociétaires et clients avec toute la réactivité, la souplesse et la résilience nécessaire »*. Et de citer, par exemple, 33 000 échéances de prêts suspendues en 2 mois et 5000 PGE instruits pour un encours de 400 M€.

« Nous ne sortirons pas de cette période comme nous y sommes entrés. Toutefois, pour préparer le monde d'après, nous pourrions nous appuyer sur la force de notre modèle coopératif et de notre organisation territoriale. Un modèle coopératif moderne et légitime tant il répond aux attentes qu'expriment plus fortement que jamais nos clients et sociétaires. Un monde qui fera davantage de place aux ressources locales et à la vitalité des territoires, reposant sur une économie plus responsable, moins carbonée, plus coopérative et plus inclusive qu'aujourd'hui. C'est précisément à l'émergence de ce monde-là, dans lequel nous nous reconnaissons naturellement, que nous voulons contribuer en mobilisant nos expertises et nos savoir-faire et en poursuivant notre transformation » a-t-il conclu.

Au cours de cette Assemblée générale, Jean-Pierre Denis a été réélu pour 3 ans administrateur de la fédération par les Présidents des caisses locales du Crédit Mutuel de Bretagne, en recueillant 98 % des suffrages exprimés, dans le cadre d'un vote organisé à bulletins secrets.

A propos du Crédit Mutuel de Bretagne

Avec un réseau de 306 points de vente, dont 219 caisses locales, le Crédit Mutuel de Bretagne compte près de 3 000 collaborateurs, plus de 2 250 administrateurs et plus de 1,8 million de sociétaires et clients. Présent sur les quatre départements bretons, le Crédit Mutuel de Bretagne intervient auprès des particuliers, des associations, des professionnels, entreprises et agriculteurs, dont le chiffre d'affaires est inférieur à 10 millions euros. Le Crédit Mutuel de Bretagne fait partie du groupe Arkéa, aux côtés de la Fédération du Crédit Mutuel du Sud-Ouest (CMSO) et d'une quarantaine de filiales spécialisées. Plus d'informations sur www.cmb.fr

Contact Presse : Ariane Le Berre-Lemahieu – 06 86 27 26 57 – ariane.le-berre-lemahieu@arkea.com